ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962 - 9e CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

CANDIDATURE

INDÉPENDANTS ET PAYSANS

D'UNION REPUBLICAINE

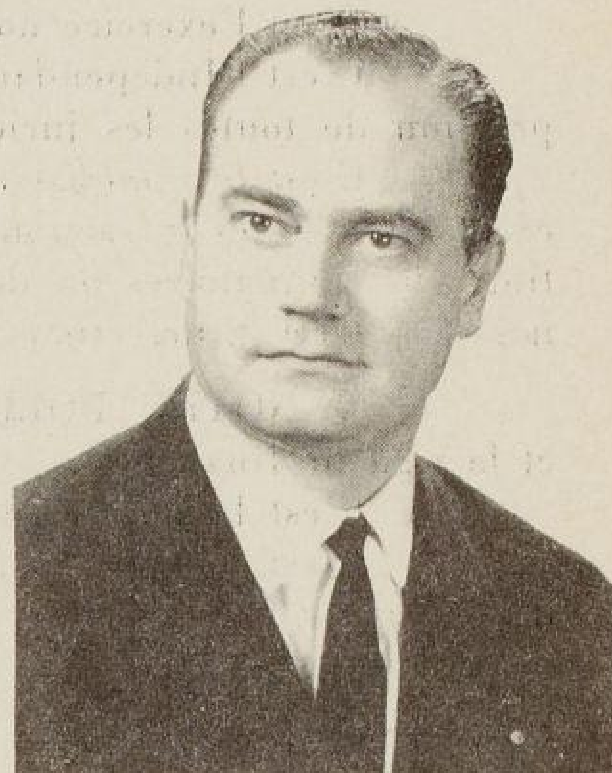
Guy DULUC

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX
OFFICIER DE RÉSERVE
PRÉSIDENT DÉPART. DES JEUNES INDÉP. & PAYSANS
PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

SUPPLÉANT

Jean DUBOIS-CHALLON

LICENCIÉ EN DROIT - CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
ANCIEN COMBATTANT-MUTILÉ 1914-18 - CROIX DE GUERRE
OFFICIER DU MÉRITE AGRICOLE
PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE ST-ÉMILION - PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR



ELECTRICES, ELECTEURS,

Vous êtes appelés à élire les 18 et 25 novembre 1962 une Assemblée Nationale dont la composition déterminera de façon peut-être irréversible l'avenir français.

C'est donc *vous* qui déciderez si le pays de Montesquieu doit ou non demeurer fidèle aux principes d'équilibre, de raison et de liberté qui ont fait sa grandeur et justifié son rayonnement à travers le monde.

◆ VOUS REFUSEREZ de voter pour le candidat de l'U.N.R., député-robot, soutien inconditionnel de la politique du Chef de l'Etat, quelle qu'elle soit.

◆ VOUS REFUSEREZ la concentration de tous les pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) entre les mains d'un seul homme, souverain et irresponsable.

◆ VOUS REFUSEREZ de cautionner une politique étrangère qui reprendrait avec plus d'intransigeance encore sa conception périmée de l'Europe des Patries, des Alliances entre Etats et éloignerait toujours davantage de nous nos partenaires européens déjà effrayés par ses décisions unilatérales.

Vous éviterez ainsi de mettre en péril la solidité de l'alliance atlantique garante de notre sécurité et de la défense du monde libre.

◆ VOUS VOTEREZ pour le candidat d'UNION REPUBLICAINE présenté par le CENTRE DES INDEPENDANTS ET PAYSANS, lequel, face à la menace du pouvoir personnel, est resté le défenseur de nos libertés essentielles.

Le programme commun du Front Démocratique permettra d'éviter le retour aux crises ministérielles de la IVe République, provoquées par les élus gaullistes avec la complicité communiste.

Partisan d'un exécutif fort, j'ai personnellement fait campagne contre la Constitution de 1946, créant le Régime de l'Assemblée omnipotente et impuissante, génératrice d'instabilité.

Partisan de l'équilibre des pouvoirs, j'ai défendu la Constitution de 1958 prévoyant :

◆ *Un Exécutif qui gouverne,*

◆ *Un Parlement qui légifère,*

et dont seule l'application loyale permettra à la France de réaliser les grandes tâches qui sont les siennes.

♦ NOTRE POLITIQUE ETRANGERE reste fidèle à la construction de la véritable Unité Européenne et à l'Alliance Atlantique.

♦ NOTRE POLITIQUE INTERIEURE :

C'est l'exercice normal de l'autorité de l'Etat dans le respect souverain de la Constitution.

C'est l'Indépendance du Pouvoir judiciaire, seul garant des libertés individuelles, et la suppression de toutes les juridictions d'exception.

C'est le rétablissement de la PAIX CIVILE par la promulgation d'une loi d'amnistie applicable à toutes les infractions en rapport avec les événements d'Algérie, contrairement aux dispositions discriminatoires du décret du 22 mars 1962 qui limite l'amnistie aux seules infractions destinées à aider l'insurrection algérienne.

♦ NOTRE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE, c'est l'expansion par la stabilité et la rigueur financière.

C'est la poursuite d'une véritable décentralisation économique.

C'est une action cohérente pour la défense de l'agriculture française, richesse essentielle de la Nation.

CANDIDAT D'UNION REPUBLICAINE ET DU CENTRE DES INDEPENDANTS ET PAYSANS, je défends dans notre 9e Circonscription le seul programme dont les thèses simples, raisonnables, exclusives de toute démagogie, garantissent la sauvegarde des principes qui nous sont chers.

Le Président PINAY, incarnation de cette politique de mesure, a prouvé en assurant la stabilité du franc, que les conquêtes sociales les plus hardies ne peuvent être poursuivies et préservées que dans une économie prospère.

ELECTRICES ! ELECTEURS !
C'est aujourd'hui que votre vote décide de l'avenir dela France.

GUY DULUC



APPEL DE J. DUBOIS-CHALLON

Le Comité Départemental des Indépendants et Paysans de la Gironde m'a chargé du soin de défendre son drapeau à l'occasion des prochaines élections législatives en ce mois de novembre 1962 : marque renouvelée d'une confiance qui m'honore et me fait davantage comprendre la hauteur de cette mission qui devient mienne une nouvelle fois.

Mais conformément à la loi, convaincu au surplus de ce que votre fidélité voudra m'approuver en cette circonstance, nos amis et moi-même avons fait choix, pour mieux servir notre Mouvement, d'un « JEUNE » de chez nous ; estimant que l'heure est venue, pour les « ANCIENS », de confier à des ardeurs juvéniles, le soin de mener le bon combat.

Il s'agit de M. Guy DULUC, militant jeune, loyal, intelligent, travailleur qui se présente ainsi « tête de liste » moi-même me situant au siège de « suppléant ».

Certains d'œuvrer heureusement pour les idées qui nous sont chères, je peux vous assurer de ce que nous sommes, M. DULUC et moi, des hommes attachés à notre devoir, à l'esprit de concorde, au respect, Chers Concitoyens, de vos familles comme de vos intérêts moraux et matériels.

Ainsi ne serons-nous jamais du clan de ceux qui -- tel l'inconditionnel M. BOULIN -- ont, reniant leurs promesses :

- *« bradé » l'ALGERIE, son passé d'honneur, de sacrifices et de gloire,*
- *« amputé » le territoire national de 15 Départements,*
- *« sapé » le moral de l'Armée,*
- *« divisé » les familles, les Corps Constitués, la nation tout entière,*

ébranlant ainsi les Assises mêmes du Pays.

Jean DUBOIS-CHALLON.

Vu, LES CANDIDATS.

Imprimerie GIP — Libourne